

Dossier d'inscription Maison des jeunes Année scolaire 2024 / 2025

Fiche famille

Dossier complet : 🗌 Oui	Cadre réservé à l'administra Non Date d'arrivée du dos	tion : sier : / / 202		
Enfants de la famille à inscrire à la Maison des jeunes				
Nom Prénom				
Nom Prénom				
Nom Prénom				
Informations responsab	les légaux :			
	Responsable 1 Père Mère Autre (à préciser)	Responsable 2		
NOM:				
Prénom :				
Qui a la garde des enfants ? Mettre une croix dans la ou les cases				
Qui peut récupérer les enfants ? Mettre une croix dans la ou les cases				
Si séparation Bénéficiez-vous d'une garde alternée Un des parents prend en charge la Chaque parent souhaite la prise en parent doit compléter	: : Oui : Non - 2 possibilités (merci gestion du planning et la facturation d n charge uniquement sur ses semaines la fiche famille et nous communiquer s La mère : Semaine paire : Sema	es activités de l'enfant de garde ; dans ce cas chaque ses semaines		

Les jours et horaires d'ouvertures du foyer :

Les inscriptions sont faites par les parents sur le portail famille

Semaines scolaires	Mercredi	De 13 h 30 à 17 h 30
Sur l'année	Vendredi – 1 par mois le dernier 31/01 – 28/02 – 28/03 – 25/04 – 23/05 – 27/06 – 28/07	De 19 h 00 à 23 h 00
Semaines scolaires	Samedi	De 13 h 30 à 17 h 30
Vacances scolaires - 1ère semaine seulement(sauf Noël)	Du Lundi au Vendredi	De 13 h 30 à 17 h 30
Période estivale (seulement juillet)	Du Lundi au Vendredi	De 13 h 30 à 18 h 30







Dossier d'inscription Maison des jeunes Année scolaire 2024 / 2025

Fiche famille

Intitulé de la facturation : (cocher la case souhaitée)

☐ Responsable 1 ☐ Resp ☐ Responsable 1 et 2	oonsable 2 🗌 Autre (préciser)
	é, l'intitulé sera identique au dossier en cours.
Le moyen de paiement sera id	
Le paiement en cas de 1	ere demande d'inscription au portail famille :
(cocher le mode de paier	ment souhaité)
Prélèvement autom des dates de prélèvement	natique (Se référer au règlement intérieur afin de prendre connaissance ents
🗌 Hors prélèvement (Carte bancaire via le portail famille, chèque, espèces)
Le paiement o	des sorties n'est pas intégré au portail famille.
	Mairie au service jeunesse par chèque ou espèces seulement.
<u>Pour le</u>	numéraire merci de prévoir l'appoint.
	nent intérieur de fonctionnement de la maison des jeunes disponible pignans.fr et sur l'espace famille de mon portail citoyen et m'engage à
☐ Je certifie exact les renseignements dans les meilleurs délais toutes modif	s portés sur l'intégralité du dossier unique et m'engage à communique ications le concernant
	vert par une assurance responsabilité civile et avoir pris connaissance surance de personne couvrant les dommages corporels
	cture, en cas d'incident, impliquant notre enfant à communiquer nos de notre assurance au tiers lésé sur sa demande
☐ J'atteste sur l'honneur être titulaire indiqués sur le formulaire	e de l'autorité parentale et certifie sur l'honneur les renseignements
☐ En cas de signature unique, je certi dossier de notre enfant	fie agir et être mandaté par l'autre responsable afin de compléter le
Date : / / 202	Signature des responsables légaux (Précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Règlement Général sur la Protection des Données: Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer votre candidature. Les données enregistrées sont conservées 6 années. Elles sont réservées à l'usage de la direction concernée et ne pourront être transmises, le cas échéant, qu'aux agents de la direction. Conformément à la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018, vous pouvez demander communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations vous concernant par voie postale: Mairie de Pignans - À l'attention du délégué à la protection des données – 7, place de la mairie - 83790 Pignans ou bien par mail : données-perso.rgpd@pignans.fr

